

Les handicapés notent l'accessibilité des villes

L'association Mobilité réduite profite de l'été pour remettre à jour son classement des villes des Hauts-de-Seine en ce qui concerne l'accessibilité aux handicapés. Exemple à Antony.

ANTONY

Une feuille de papier, un appareil photo et sa canne. Jean-Michel Royère, président de l'association Mobilité réduite, est un peu semblable à un inspecteur du guide Michelin, comme il aime à le dire. Mais ici, pas de plats à goûter ! Lui teste, incognito, l'accessibilité des bâtiments des villes d'Ile-de-France aux personnes handicapées. « Nous notons aussi l'accès des personnes âgées, des femmes enceintes ou avec des poussettes », affirme cet homme énergique de 64 ans, qui souffre des séquelles d'une poliomyélite. Résultat, chaque ville testée est notée sur 10, et son évaluation se retrouve parmi les bons, passables ou mauvais élèves d'un tableau accessible à tous sur le site Internet de l'association*.

Ce jour-là, c'est la ville d'Antony qui est passée au crible. « C'est important car Antony n'a obtenu que 1,81 sur 10 l'an dernier et c'est une sous-préfecture », explique Jean-Michel Royère. Une situation qui implique la mise aux normes au 1^{er} janvier 2011 du bâtiment administratif. « Nous nous appuyons sur la loi Handicap du 11 février 2005, nous n'inventons rien », affirme le président de Mobilité réduite.

Huit bâtiments passés à la loupe

Comme pour chaque ville, le début de l'évaluation se passe à la mairie. Et là, premier problème. « L'accueil principal n'est pas accessible aux personnes handicapées, il n'y a même pas une rampe pour se tenir. » Mais



ANTONY, SIÈGE DE LA SOUS-PRÉFECTURE, MERCREDI. Jean-Michel Royère, président de l'association Mobilité réduite, attribue des notes sur l'accessibilité des villes en prenant en compte un maximum de critères. Jusqu'aux marches d'escalier qui sont inspectées.

(B/L/C)

après examen, Jean-Michel Royère se dirige vers une deuxième entrée. Et là, tout est aux normes, de l'escalier à la porte d'entrée — automatique et marquée d'une ligne bleue à deux niveaux —, en passant par la rampe d'accès pour les personnes en fauteuil, la place de parking et le ressaut du trottoir. « Il faut toujours que les personnes à mobilité réduite deviennent par où elles doivent passer, clame l'examineur. Il manque juste un fléchage. » L'œil bien aiguisé, il évalue les installations. Chaque élé-

ment est évalué de 0 à 2. Sur sa canne, qui lui sert de mètre, des marqueurs lui indiquent les 50 cm qui séparent la bande de la route et les 2 cm de hauteur du trottoir.

Un peu plus loin, à la sous-préfecture, rien ne va. Une seule place de parking, pas de rampe à l'escalier, cheminement mal indiqué, voire inexistant pour les personnes aveugles, sans parler des toilettes qui ne peuvent accueillir des handicapés. « Seul l'accueil est aux normes ! Je peux vous dire qu'ils ont du boulot avant la fin

de l'année. »

Après avoir visité huit bâtiments — « le bon nombre pour se faire une bonne idée » — tous les critères sont notés, la feuille se remplit. La note fatidique sera rendue fin septembre sur le site Internet de l'association. Avant que les élus reçoivent une lettre indiquant toutes les défaillances de la voirie.

JUSTINE CHEVADIER

* Association Mobilité réduite : tél. 09.50.10.95.33, site Internet www.accessiblepourtous.com.

Des efforts à Issy et à Boulogne

Trois villes des Hauts-de-Seine se sont démarquées en 2009 dans le classement de l'association Mobilité réduite. Sèvres avait obtenu la note de 8,14 sur 10, Gennevilliers 7,67 et Clamart 7,25. Un bon résultat car, sur l'enquête de l'an dernier, seulement huit villes d'Ile-de-France tiraient leur épingle du jeu, en obtenant une note supérieure à 7. « Mes tests me permettent de voir que ni la couleur politique ni la richesse d'une ville ne définissent la politique du handicap », constate le président, Jean-Michel Royère.

Dans le classement de l'an dernier, huit villes testées avaient obtenu la mention « peut mieux faire » et, un an après, Jean-Michel Royère note certains efforts réalisés. C'est le cas à Issy-les-Moulineaux par exemple. « La médiathèque (NDLR : qui a ouvert en 2010) est réellement super, s'enthousiasme-t-il. Tout est conçu pour les personnes handicapées. » La note de la ville, qui dépassait à

peine la moyenne en 2009, devrait donc progresser. Idem à Boulogne. Même si, dans les deux villes, il y a encore des défaillances, « des petites bêtises très souvent ». Puteaux se démarque aussi. « Pour une ville en pente, c'est très bien », se réjouit le président de l'association qui, là encore, devrait réévaluer sa note à la hausse.

Neuilly fait en revanche partie des mauvais élèves, avec 3,45 pour appréciation. « Je suis conscient que nous avons beaucoup de travail dans ce domaine », affirme Jean-François Rouzières, conseiller municipal, délégué au handicap qui souligne que des efforts sont faits par ailleurs. En 2010, 363 trottoirs ont été abaissés et 18 carrefours équipés pour la traversée des non-voyants. Cela sera-t-il suffisant ? Réponse fin septembre lors de la publication du nouveau classement 2010.

TC

LE CLASSEMENT DES 26 VILLES VISITÉES EN 2009

| | Notes sur 10 | | Notes sur 10 |
|---------------------------------------|--------------|------------------------------------|--------------|
| Félicitations pour 3 villes | | Carton rouge pour 15 villes | |
| Sèvres | 8,14 | Levallois | 3,89 |
| Gennevilliers | 7,67 | Neuilly-sur-Seine | 3,45 |
| Clamart | 7,25 | Garches | 2,40 |
| | | Suresnes | 2,32 |
| Peut mieux faire pour 8 villes | | Meudon | 2,09 |
| Asnières | 6,57 | Ville-d'Avray | 1,86 |
| Boulogne-Billancourt | 6,13 | Antony | 1,81 |
| Puteaux | 5,54 | Bois-Colombes | 1,50 |
| Issy-les-Moulineaux | 5,50 | Sceaux | 1,45 |
| Colombes | 4,86 | Vanves | 1,27 |
| Malakoff | 4,57 | Nanterre | 1,17 |
| Montrouge | 4,18 | Bourg-la-Reine | 0,80 |
| Chaville | 4,00 | Vaucresson | 0,65 |
| | | Clichy-la-Garenne | 0,46 |
| | | Bagneux | 0,25 |